



CFPPA
des
HAUTES
PYRÉNÉES
LANNEMEZHAN

BP

Brevet Professionnel
Responsable de Chantiers Forestiers
formation diplômante de niveau IV



CFPPA des Hautes-Pyrénées
131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan
Tél : 05 62 98 07 94
Fax : 05 62 98 30 20
cfppa.lannemezan@educagri.fr



formagri-65-vic.fr

 Agri Nature
& Forêt
Vic-en-Bigorre

LES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Vous devez justifier de 1 an d'activité agricole ou de 3 ans dans un autre secteur.

Ou bien, être titulaire d'un CAP minimum, ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou une scolarité complète de classe de seconde du 2nd cycle de l'enseignement secondaire, et justifier de 1 an d'activité dans tout secteur.

Dès que vous avez obtenu les 12 unités capitalisables, un jury statue pour la délivrance du diplôme.

Dans le cas où le diplôme ne peut être délivré, les Unités Capitalisables restent acquises pour une période de 5 ans

LE PUBLIC VISÉ

Tous futurs entrepreneurs de travaux forestiers qui doivent justifier, pour créer leur entreprise d'une capacité professionnelle.

Les demandeurs d'emploi dans le cadre d'un financement du Conseil Régional ou de Pôle Emploi.

Les salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation ou Contrat de professionnalisation.

Une étude personnalisée peut être réalisée pour répondre à vos demandes.

Vous pouvez éventuellement bénéficier d'une rémunération conformément au titre du livre IX du code du travail.

LES PRÉ-REQUIS

- Avoir au moins 18 ans.

Être sorti du système scolaire depuis au moins 1 an.

Soit être titulaire d'un diplôme de niveau V, soit avoir suivi la scolarité complète de classe de Seconde

LA DURÉE DE LA FORMATION

1220 h au total dont 920 h en centre + 300 h dans une entreprise de travaux forestiers.

Dates : du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante.

Un parcours individualisé pourra être étudié sous certaines conditions



LES DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION

Création d'entreprise de travaux forestiers
Salarié dans une Entreprise de Travaux Forestiers
Chef d'équipe d'une E.T.F.

LE CONTENU DE LA FORMATION

UCG1 : Connaissances et techniques liées au traitement de l'information : expression écrite, orale, mathématiques, informatique en situation professionnelle

UCG 2 : Enjeux environnementaux et sociétaux du milieu forestier : Connaissances scientifiques relatives au vivant

“ 2 UC Générales ”

UCP1 : Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise du secteur des travaux forestiers

UCP2 : Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité

UCP3 : Gérer un chantier de travaux forestiers : respect du cahier des charges, de sécurité et de l'environnement

UCP4 : Identifier la station forestière dans le but d'une intervention

UCP5 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques de travaux forestiers pour conduire un peuplement forestier

UCP6 : Entretenir les matériels et équipements de l'entreprise dans le respect de la sécurité et de l'environnement

“ 6 UC Professionnelles ”

UCT1 : Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et d'amélioration du peuplement forestier dans le respect de la sécurité et de l'environnement

UCT2 : Réaliser un chantier d'exploitation forestière dans le respect de la sécurité et de l'environnement

“ 2 UC Techniques ”

Basées sur l'approfondissement de techniques forestières régionales

“ 2 UCARE ”